

## B1.31.1 Acheter un terrain

*Een stuk grond kopen*



Avant d'acheter un **terrain constructible**, il est important de vérifier s'il est déjà viabilisé, avec accès à **l'électricité** et à **l'eau courante**. Ces raccordements peuvent coûter plusieurs milliers d'euros, notamment pour les **eaux usées**. Les terrains non viabilisés paraissent moins chers, mais demandent souvent des travaux ensuite. On signe un compromis de vente chez le notaire *à condition que* le projet reste possible, et il faut aussi prévoir les taxes d'aménagement.



*Voordat je een **bouwkavel** koopt, is het belangrijk te controleren of het al bouwrijp is gemaakt, met toegang tot **elektriciteit** en **leidingwater**. Deze aansluitingen kunnen enkele duizenden euro's kosten, vooral voor **afvalwater**. Niet-bouwrijp gemaakte terreinen lijken goedkoper, maar vragen daarna vaak om werkzaamheden. Bij de notaris ondertekent men een voorlopig koopcontract op voorwaarde dat het project mogelijk blijft, en je moet ook rekening houden met de aanlegbelastingen.*

1. Qu'est-ce que cela veut dire quand un terrain est « viabilisé » ?
  - a. Il a déjà un permis de construire obligatoire.
  - b. Il est entouré d'une clôture et d'un jardin.
  - c. Il est déjà raccordé à l'eau et à l'électricité.
  - d. Il est déjà vendu par le notaire.
2. Quels frais sont indiqués pour les raccordements du terrain ?
  - a. Environ deux mille euros pour l'électricité et mille trois cents euros pour l'eau.
  - b. Environ mille trois cents euros pour l'électricité et deux mille euros pour l'eau.
  - c. Environ huit pour cent du prix du terrain pour l'eau et l'électricité.
  - d. Environ mille euros pour l'eau et trois mille euros pour l'électricité.

**1-c 2-b**